

Janvier 2021

La 8^{ème} édition du "Trophée Béton - Ecoles", qui met à l'honneur les jeunes diplômés des écoles d'architecture françaises, s'est déroulée le 14 janvier 2021 depuis la Maison de l'Architecture Île-de-France.

Après une journée de présentation de projets et de délibérations, revivez le direct de la remise des prix (3 PFE et un prix "Studio") :

[Revoir le direct](#)

Jury sous la présidence de **Amina Sellali**, architecte, directrice de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Est.

Avec la participation de :

Stéphanie Celle, adjointe au Directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture, Ministère de la Culture • **Dominique Boré**, présidente, Maison de l'architecture Île-de-France • **Gilles Davoine**, journaliste, AMC • **Sandrine Mansoutré**, EFB • **Ricardo Abuauad**, architecte et directeur de l'université Andrés Bello à Santiago, Chili • **Suzel Brout**, architecte • **Dominique Carril**, architecte • **Paul Chemetov**, architecte • **Jacques Dubois**, architecte • **Franck Hammoutène**, architecte • **Hilda Sebbag**, architecte • **Frédéric Schoeller**, architecte • **Adrien Paporello**, ingénieur-architecte, représentant de l'association AAIIA • **Olivier Waintraub**, Directeur Général SEERI & Directeur Général Mandataire Patrimoine & Valorisation

ainsi que d'**Alexandra Kienlen** et **Tom Hirtzlin**, architectes et lauréats de la 8^{ème} édition du Trophée béton Ecoles

Coordination Générale : **Claire Barbou**, Bétocib

Le « Trophée Béton - Ecole » est organisé par les associations **Bétocib**, **Cimbéton**, et la **Fondation Ecole Française du Béton**, sous le patronage du **Ministère de la Culture**.

Il a pour but de révéler les jeunes diplômés des écoles d'architecture, de les parrainer et de leur offrir une visibilité à l'orée de leur entrée dans la vie professionnelle. Ce Trophée récompense les étudiants dont le **projet de fin d'étude** valorise les qualités esthétiques, environnementales et techniques du béton.

Auteur

Cimbéton, EFB, BETOCIB



Article imprimé le 24/04/2025 © infociments.fr